

**C**

**HAPITRE I**

# I.

# LE CONFORT DANS LE BATIMENT

---

## INTRODUCTION

Selon Olivier Lemaître (2013), les gens passent de 20 à 22 heures dans des espaces clos : logements, lieux de travail ou de loisirs, écoles, transports ou espaces destinés à recevoir du public. Pour cette raison, la conception de l'espace doit répondre aux exigences du confort tels que : garantir le confort thermique en toute saison pour tous les occupants, limiter les nuisances sonores (intérieures ou extérieures au local) et favoriser l'intelligibilité des conversations ou activités sonores nécessaires, assurer la meilleure performance visuelle au moindre coût énergétique et limiter la présence d'odeurs désagréables pour les occupants (quelle que soit l'origine des odeurs).